



COMITÉ DE SOUTIEN à

REYNALD G. BOSCHIERO

Expert en lithothérapie, auteur, conférencier,
formateur, consultant médias

et au

GRAND DICTIONNAIRE de la LITHOTHÉRAPIE

Association Loi 1901 sans but lucratif

Qui est Reynald G. BOSCHIERO ?

ÉTAT CIVIL et CURSUS

- Né le 19 juillet 1949 à Nancy (54) - 77 ans
- Enfance en Haute-Saône et dans le Doubs.
- Études en internat (sévère) à Epinal (88) à partir de la classe de 6ème puis baccalauréat scientifique (avec mention) à Vesoul (70) en 1967.
- Faculté de Médecine à Nancy en 1968.
- École des Arts Décoratifs de Strasbourg (67) en 1969.
- Graphiste dans une entreprise industrielle en 1970 puis en agence publicité à partir de 1975 où il occupera plus tard le poste de directeur artistique.
- Suit les cours d'Abraham Moles en tant qu'élève libre en troisième cycle de Doctorat à l'Institut de Psychologie Sociale de Strasbourg en 1976 et 1977.
- Crée sa propre agence de publicité spécialisée dans les domaines technologiques et scientifiques en 1982.
- Vit à Strabourg puis s'installe pendant 18 mois au Brésil en 1991
- Retour à Strasbourg et à l'agence de pub fin 1992.
- Expatriation en Andalousie en 2005 pendant 11 ans.
- Retour en France (Bretagne) en 2016 où il vit en pleine campagne dans une longère du XVème siècle.

LA PASSION DE LA MUSIQUE

- Suite à un cadeau d'anniversaire lors de mes 14 ans avec quatre disques, je découvre le jazz au travers des

musiques de Sidney Bechet, de Duke Ellington, de Ray Charles et de John Coltrane.

Je m'installe un semblant de batterie dans un débarras avec des cartons pour accompagner ces disques sur un vieux tourne-disques Teppaz.

C'est ma première approche de la batterie.

C'est passionnant !

• En 1968, J'assiste à de nombreux concerts de jazz, une période lors de laquelle le jazz fait sa révolution avec le mouvement Free-Jazz, joué par des étudiants. Je m'installe toujours derrière les batteurs afin de comprendre leur technique. J'achète ma première vraie batterie d'occasion et je m'entraîne avec des disques puis avec des musiciens amateurs.

J'ai enfin compris la musique de John Coltrane et son extrême sophistication.

En 1972 à Paris, j'avais eu la chance de taper le bœuf dans un club de jazz (le Bilboquet) avec la pianiste, chanteuse et compositrice brésilienne Tania Maria et son groupe, exilés du Brésil pendant la dictature, et des musiciens de Claude Nougaro.

Dans les années 70, je participe à des formations expérimentales d'avant-garde dont la philosophie est de nier l'harmonie, de nier le rythme, de nier les instruments, de nier les musiciens. Nous donnons un concert en direct sur France Musique depuis l'auditorium de France 3 Alsace.

Évidemment, nous allions droit dans le mur et





l'expérience s'arrête en 80.

Je travaille alors la technique et je participe à un groupe qui compose sa propre musique avec certaines influences brésiliennes,

- C'est lors de mon long séjour au Brésil à Rio de Janeiro, à Bahia de Salvador et dans le Nordeste dans le désert du Sertão que je m'initie aux musiques brésiliennes (bossa nova, samba et musiques traditionnelles régionales telles que le forro). J'ai la chance de pouvoir accompagner de très grands musiciens lors de jam-sessions mémorables.

- De retour en France, je participe à des formations festives de musiques juives, ashkénazes d'Europe centrale et sépharades d'Afrique du nord, et à une formation de jazz manouche avec le grand guitariste Tchavolo Schmitt.

Je découvre aussi les joies des valse du bal musette.

- J'ai encore la chance de pouvoir taper le bœuf avec le grand accordéoniste Richard Galiano (qui allait sortir son premier disque «Spleen») et le trompettiste Chet Baker lors de l'une de leurs répétitions à l'auditorium de France 3 Alsace).

- En 2004, c'est le départ pour 11 ans en Andalousie. Je me lie d'amitié avec un bassiste allemand. Nous créons alors un nouveau concept (les «Funky Sundays») dans un lodge de bord de mer, les pieds dans le sable, avec vue sur le rocher de Gibraltar : à partir de notre section rythmique (basse + batterie), nous invitons tous les musiciens de passage lors de leurs tournées européennes à nous rejoindre. Nous n'avions jamais joué ensemble mais ce sont des pros qui connaissent tous les standards du jazz, et le public ne s'en est jamais

rendu compte.

Nous accompagnons aussi en concerts pendant 18 mois une chanteuse et compositrice jamaïcaine de reggae, Sista Dee.

Nous jouons aussi dans des clubs de Gibraltar avec un magnifique chanteur anglais sur la base du répertoire de Frank Sinatra.

- De retour en France en 2016, je m'installe en pleine campagne bretonne dans une longère du XVème siècle. Je triouve des musiciens à Lorient et à Vannes mais c'est un peu trop loin pour que nous envisagions un travail suivi.

Un ami maraîcher près de chez moi dispose d'une grande salle que nous aménageons pour produire des spectacles pendant les beaux jours.

J'ai l'occasion d'y accompagner un groupe brésilien, une chanteuse-harpiste-accordéoniste qui joue des musiques celtiques et un chanteur guitariste qui pratique tout le vaste répertoire de George Brassens.

Encore de bonnes occasions de développer ma culture musicale !



La passion des cristaux



C'est en 1968 que je découvre chez une amie trois petits échantillons minéraux sur une étagère : une petite druse de cristal de roche, un petit groupe de microcristaux d'hématite sur roche-mère et en petit cristal d'aigue marine. Je les observe. Je suis fasciné par l'incroyable géométrie parfaite que la nature est capable de créer. J'achète un petit livre de minéralogie pour comprendre. Bien des années après, en 1979, lors d'un séjour dans l'ouest américain, je rencontre des chamans guérisseurs navajos qui utilisent parfois des pierres lors de séances de guérison.

- À la fin des années 80, j'entends parler du mouvement spiritualiste New Age qui se développe aux États Unis. Avec mon épouse brésilienne de l'époque, nous montons une petite boutique de pierres qui s'inspire de ce

mouvement.

Je me plonge dans l'étude des pierres d'un point de vue spirituel et ésotérique avec leurs surprenantes propriétés pour le bien-être et la santé.

Je commence alors à tester les pierres dans cette optique tout en prenant des notes sur mes observations et grâce à des expériences avec des ami(e)s qui voulaient bien s'y prêter. J'étais loin d'imaginer que ces notes feraient un jour l'objet d'un livre.

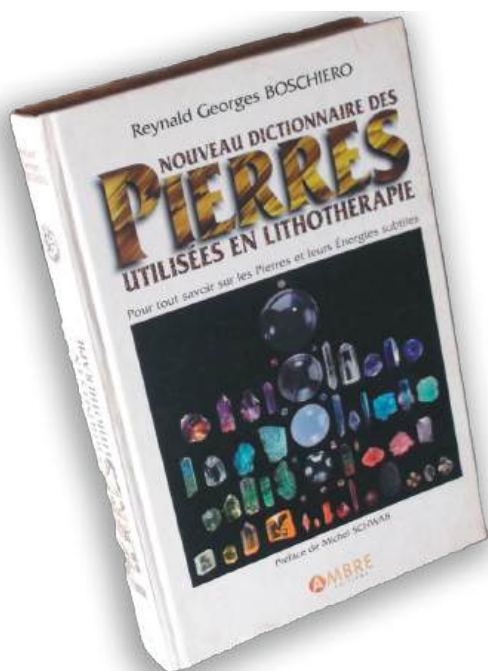
LES LIVRES

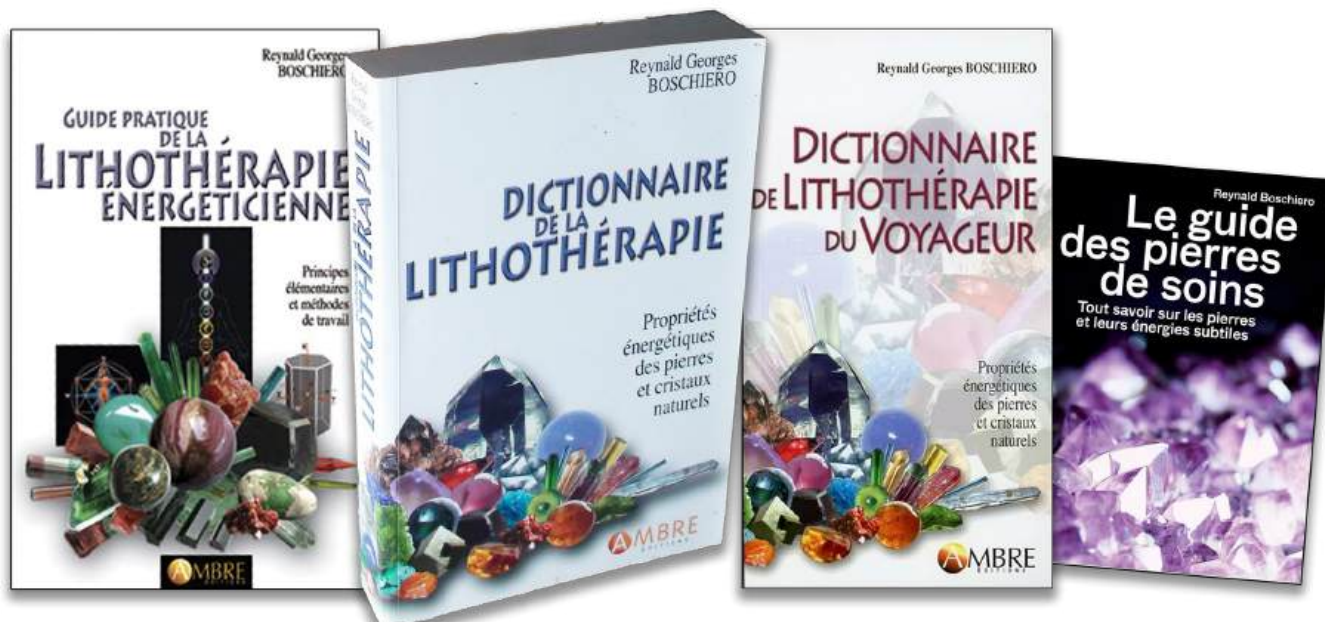
- Suite aux conseils d'un ami écrivain publié, je contacte en 1988 des éditeurs en leur disant que j'ai une matière suffisante pour faire un livre mais que le livre n'est pas encore écrit. À ma grande surprise, trois éditeurs s'y intéressent.

Je choisis au hasard un éditeur à Genève et je travaille sur ce livre intitulé «**Les pierres utilisées en Lithothérapie**». Le livre paraîtra fin 90. Je le présente à la bourse au minéraux de Sainte-Marie-aux-Mines. Il est bien accueilli, sauf par les puristes de la minéralogie qui crient au scandale.

- Plus tard, au Brésil, un paradis pour les minéraux, en plus des musiciens, je rencontre des *garimpeiros* (chercheurs clandestins), des collectionneurs, des grossistes en pierres précieuses. Ma fascination pour les pierres ne fait que croître. De retour en France, je poursuis avec une passion dévorante mes études et mes expériences sur les propriétés thérapeutiques et énergétiques des pierres.

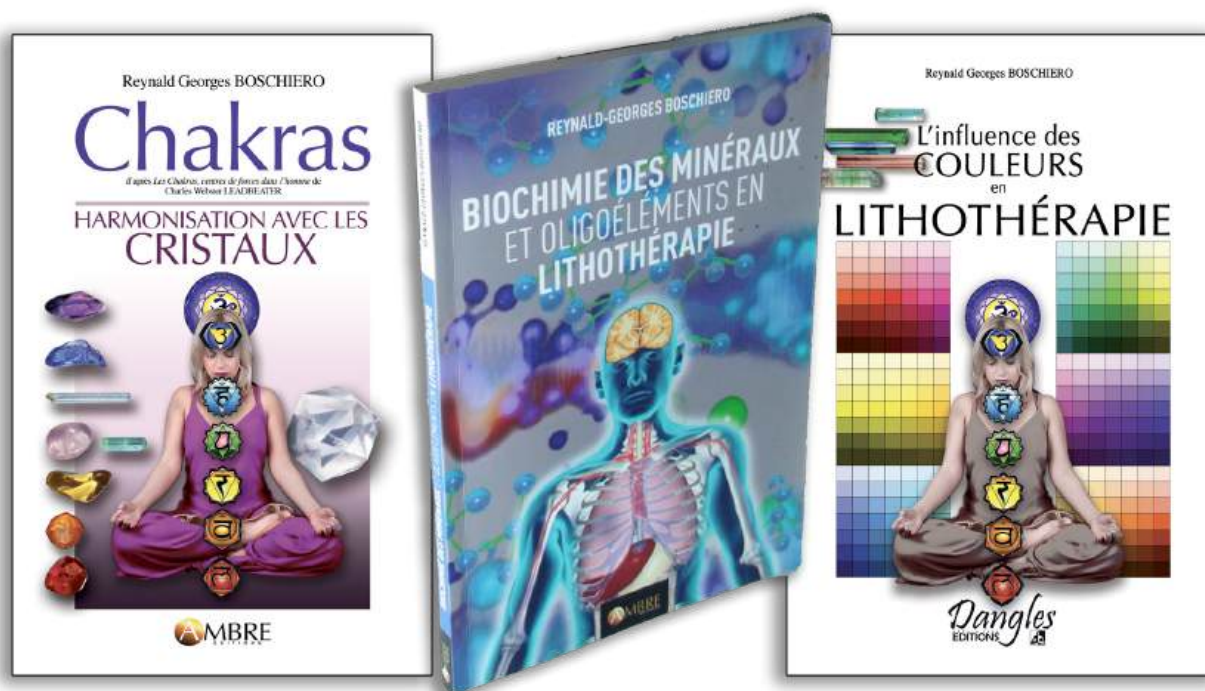
- Un petit fascicule expurgé de mon premier livre paraît aux éditions Marabout. Il a été réédité à de nombreuses reprises. Il existe toujours.





• Je complète mon premier livre avec plus de précisions et de plus nombreuses illustrations sous le titre «**Dictionnaire de la lithothérapie**» en 1992. Une

version augmentée et complétée est éditée en 1999 puis encore une nouvelle version en 2006.



• Entre temps, j'étudie les principes de l'énergétique et de la spiritualité que l'on trouve en Inde. J'avais eu l'occasion de fréquenter en tant qu'hippie des ashrams lors d'un voyage en auto-stop en Inde en 1979. Je n'y avais rien compris.

Il était grand temps de travailler le sujet.

Je publie donc un nouveau livre en 2008 intitulé :

«**CHAKRAS - Harmonisation avec les cristaux**» :

Le thème :

«*Vous pensiez peut-être déjà tout connaître sur les chakras, les méditations et les énergies subtiles des cristaux?*

Reynald Georges Boschiero va vous en faire découvrir beaucoup plus :

Inspiré par un livre publié en 1927 par Charles Webster LEADBEATER, un célèbre théosophe de l'époque qui a suivi l'enseignement des grands Maîtres en Inde pendant de nombreuses années, il s'est largement inspiré de

cet ouvrage remarquable pour écrire la première partie de ce livre. Il en a commenté certains passages pour les rendre accessibles aux esprits de notre époque.

La seconde partie du livre, Harmonisation avec les cristaux, vous aidera à mettre en pratique vos connaissances en vous guidant pas à pas.

Vous aurez le bonheur de découvrir et de perfectionner votre sensibilité aux pierres et aux cristaux par une série d'exercices de méditation, chakra par chakra, afin de bien harmoniser votre canal de circulation des énergies. Enfin l'auteur vous explique comment vous pourrez atteindre l'équilibre énergétique de vos chakras avec les pierres de couleurs par les différentes méthodes d'harmonisation chromatique : ajout d'énergies, renforcement, soustraction, pontage. Il est indispensable de bien connaître ces techniques pour pratiquer correctement la Lithothérapie.

- Cette approche sur les chakras me sensibilise à l'importance des couleurs dans ma recherche, non seulement de la spiritualité mais aussi du bien-être dans une approche plus thérapeutique.

Car il s'avère que les couleurs sont des phénomènes étudiés en physique. Je retrouve ainsi mes tendances scientifiques, en écrivant un nouveau livre en 2010 :

«**L'influence des couleurs en Lithothérapie**».

Le thème :

«*L'auteur nous sensibilise aux effets induits par les couleurs sur nos organismes et sur nos comportements. La couleur des pierres est un des éléments fondamentaux dans le choix des pierres de soins. Ce livre vous explique pourquoi et vous donne les clés pour que vous puissiez choisir avec soin les pierres nécessaires pour traiter une pathologie précise en limitant considérablement les risques de commettre des erreurs.*

Vous trouverez dans cet ouvrage les principes qui régissent la lumière et les couleurs, le symbolisme des couleurs, avec ses variantes historiques, géographiques et culturelles, les méthodes de soins en lithothérapie avec les pierres de couleurs, les multiples influences des couleurs sur le métabolisme, sur le psychisme, et dans le

domaine de la spiritualité, et des tableaux très complets qui recensent la plupart des pierres de chaque couleur.»

- Cette étude sur les couleurs que j'avais abordé avec des principes de socio-psychologie que j'avais étudiés autrefois m'incite à faire des recherches plus scientifiques sur les propriétés thérapeutiques des minéraux. Je reprends donc des études que j'avais abandonnées en fac de médecine : les oligoéléments et leur influence sur le métabolisme. Suit un livre en 2010 dont le titre est : «**Biochimie des minéraux et oligoéléments en lithothérapie**» :

Le thème :

«*Les fondements de la lithothérapie, c'est la minéralogie, la chimie des minéraux et les propriétés biochimiques de ces éléments.*

Cet ouvrage est destiné à recadrer le débat sur les fondamentaux. Il vous explique comment les composés chimiques des minéraux agissent sur les processus métaboliques de notre corps pour le maintenir en bonne santé.»

Dans la foulée, j'ai écrit deux autres livres.

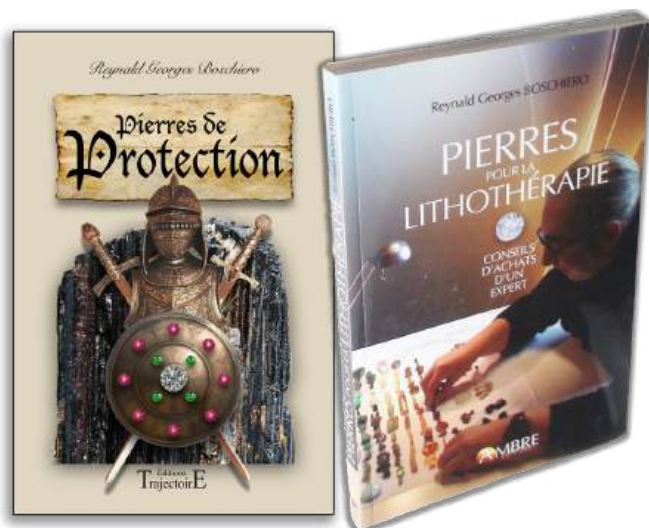
- Bien que l'aspect thérapeutique de la lithothérapie restait dominant dans mon esprit, je commençais à m'intéresser à l'utilisation des pierres dans des domaines plus purement ésotériques.

Bien que j'ai développé sommairement ces thèmes dans le Grand Dictionnaire de la Lithothérapie de 1992, suite à une enquête en 2010 sur les réseaux sociaux, j'ai écrit «**Pierres de protection**». Il fera dans quelques temps l'objet d'un nouveau livre plus précis sur l'utilisation des pierres en magie, sorcellerie, chamanisme, lithomancie, alchimie et spagyrie, etc., en collaboration avec des spécialistes de ces différents domaines.

efficacité des soins par les pierres, je les ai intégrées dans le Grand Dictionnaire de la Lithothérapie.

Enfin, pour le plaisir de l'écriture, j'ai écrit quatre romans dont deux ont été édités («**Lombadas**», une aventure dans un désert brésilien et «**Un ange est passé**», une histoire d'amour dramatique).

Les deux autres («**Les reines du musette**» et «**En avant la musique**») sont encore dans mon ordinateur afin qu'il mûrissent. Je les peaufinerai plus tard.



- Suite à de nombreuses expériences, j'ai constaté que l'on obtenait des résultats différents selon les types de pierres utilisées en soins thérapeutiques (pierre roulée ou polie, cristal naturel, pierre brute, bijoux, etc.). J'y ai donc consacré le livre «**Pierres pour la lithothérapie - Conseils d'achat d'un expert**». Considérant que ces connaissances sont indispensables pour une meilleure



Les formations et les conférences



Il y a fort longtemps que j'ai arrêté de compter les formations à la lithothérapie et les conférences que j'ai animées en Europe, dans les Dom-Toms et ailleurs. Voici une liste des lieux dans lesquels je me suis rendu. Depuis 1991, je ne me souviens probablement pas de tout mais je devrais pouvoir revendiquer à peu près 500 conférences dans des librairies, des auditoriums, des grandes salles et des lieux insolites. Dans mes stages de formation, j'ai reçu probablement plus de 2000 élèves, j'ai formé de nombreux praticien(ne)s en lithothérapie et quelques formateurs et formatrices en lithothérapie.

• **En France** : Angers, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Haguenau, Hérault (Domaine de Lacan), Jura (Jura Météorites), Lille, Marseille, Metz, Montluçon, Mulhouse, Nancy, Nice, Paris, Reims, Rouen, Sainte-Marie-aux-Mines, Saint Étienne, Sélestat, Strasbourg, Thionville, Toulon, Toulouse, et peut-être d'autres...

• **En Belgique** : Bruxelles, Charleroi, Liège, Louvain-la-Neuve, Namur, Wavres.

• **En Suisse** : Genève, Gruyère, Lausanne, Montreux, Morges.

• **Dom-Toms** : La Réunion, Martinique, Tahiti.

• **En Espagne** : Algeciras, Cadix, Barcelone, Madrid.

• **Au Canada** : Montréal, Québec, Trois-Rivières.

Désormais, je ne bouge plus. Je suis las des autoroutes, des gares et des aéroports.

Je me suis rapatrié une fois de plus en France en 2016. J'ai choisi la Bretagne. C'est là que vous pourrez assister à quelques rares formations que j'anime encore.

Cependant, si mon Grand Dictionnaire de la Lithothérapie paraît un jour, j'aurai du plaisir à animer des séances de signatures de mes livres et quelques conférences chez qui voudra bien m'inviter, en France, en Suisse et en Belgique.

• Interviews et débats :

J'ai eu de nombreuses fois des occasions de m'exprimer dans les médias, surtout dans des journaux de la presse régionale dont j'ai perdu les articles au cours de mes nombreux déménagements.

Je me souviens particulièrement d'une interview pour le magazine «Sciences et Avenir» qui avait déclenché une fameuse polémique, notamment une belle passe





d'armes avec un physicien quantique qui n'avait pas apprécié mes explications sur la notion d'énergies subtiles des pierres en lithothérapie via la mécanique quantique. Et puis, j'ai participé à plusieurs émissions de radio, notamment sur FR3 Alsace, d'autres radios régionales et des web radios, des interviews télévisées pour France2 et des web tés. Je dois avouer que j'ai un faible pour les débats polémiques sur les plateaux.



La saga du Grand Dictionnaire de la Lithothérapie

Nous voilà au cœur du sujet : Voici mon dernier livre en date (j'ai ai d'autres en projet) : Le **Grand Dictionnaire de la Lithothérapie** dont j'avais eu la prétention d'en faire un chef d'œuvre en y présentant plus de 35 ans d'expérience et de connaissances ainsi qu'une présentation méthodique

et particulièrement soignée sur le plan esthétique et artistique.

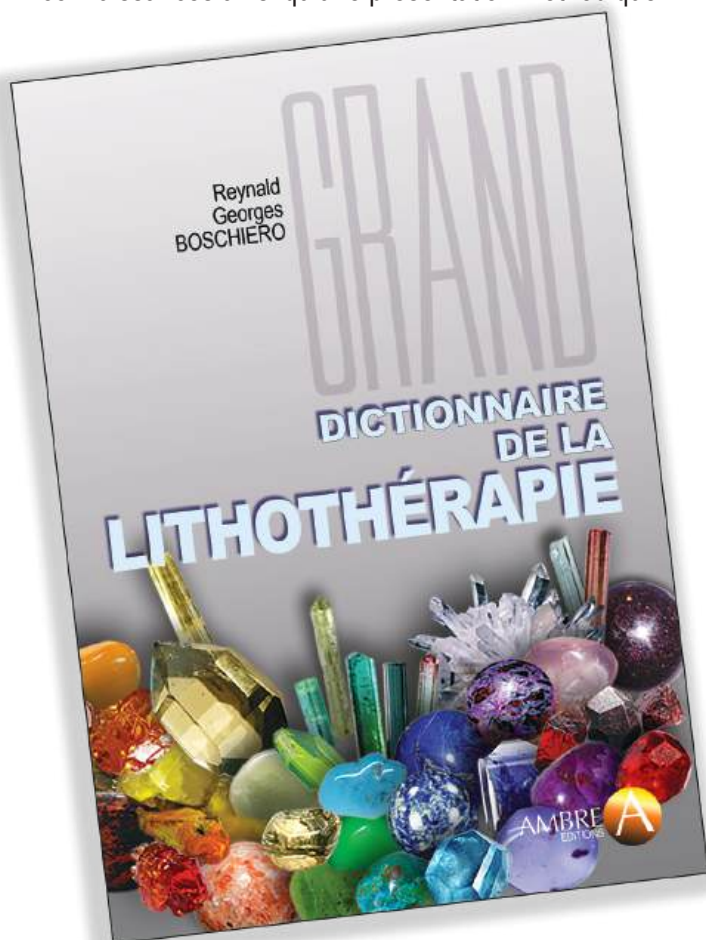
Mais la maison des Éditions Ambre avec laquelle je travaille depuis 32 ans en a décidé autrement, en infraction avec la Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.

Voici donc l'histoire des manœuvres illégales des Éditions Ambre qui m'ont acculé à une situation de dépôt d'un dossier de surendettement à la Banque de France, avec toutes les conséquences dramatiques que cela suppose.

LE GRAND DICTIONNAIRE EN CHIFFRES

- Contrat d'édition signé le 27 juin 2020. Il ne s'agit pas seulement d'un travail d'écriture en temps qu'auteur mais de la réalisation de toutes les illustrations, de la conception des maquettes et de la réalisation de la mise en page selon une charte graphique précise.

- L'ouvrage comporte environs **800 pages**. C'est le plus gros et le plus complet des ouvrages disponibles en librairies, strictement axé sur la lithothérapie.
- Dès le début, j'élaboré un **plan de travail** en concevant une structure de développement des différents chapitres et une ébauche de **charte graphique** qui sera élaborée sur plusieurs années.
- Je commence par créer **460 planches originales** en montages photographiques avec plus de **2000 pierres** numérotées et légendées (pierre brute, pierre polie ou roulée, cristal naturel, bracelet, etc.).
- Puis **500 images descriptives et illustrations originales**,



- **450 images de barèmes et lettrines** de têtes de chapitre créées spécialement pour ce livre.
- L'ensemble de ces images représente plus de **1500 fichiers** à intégrer dans la mise en page des textes. C'est d'une extrême complexité mais le sentiment de créer une œuvre d'art m'a motivé jusqu'au bout. Cette première étape m'a pris plus d'un an de travail.
- Au total pour le livre, c'est **5 ans de travail** qui m'ont coûté un temps de travail estimé à plus **3600 heures**.
- Cette masse de travail m'a été payée **11 000 euros** par l'éditeur, avec des paiements répartis sur au moins deux ans. Qui peut vivre de son travail avec moins de 5000 euros par an ? Cela m'a conduit inexorablement à mon apauvrissement.

En ramenant ce revenu à un tarif horaire, on obtient environ **3 euros par heure de travail**, soit 4 fois moins que le tarif horaire du SMIC.

On a le droit de considérer que c'est purement et simplement de l'exploitation, mais...

J'ai accepté ce forfait en espérant que le livre serait publié en novembre 2025 tel que c'était prévu et que je pourrais toucher des droits d'auteur en 2027.

Le livre n'est toujours pas paru. La parution a été reportée en avril 2026 puis en septembre 2026, mais... Suite au remplacement de la couverture originale et aux modifications des pages intérieures sans mon accord, il est fort possible qu'il ne paraisse pas du tout avec cet éditeur.



- **Fin 2023**, l'éditeur me demande de **ne pas dépasser 800 pages** pour ce livre alors qu'on se dirigeait plutôt aux alentours de 1000 pages. Cela m'oblige à diminuer le corps des textes et de refaire intégralement la mise en page de près de 400 pages intérieures déjà réalisées.

- **Début 2025** : l'éditeur me demande de terminer le livre en septembre 2025 et de lui remettre les fichiers PDF nécessaires pour l'impression du livre, corrections orthographiques et grammaticales comprises grâce à un logiciel qu'il m'a fait installer pour lui éviter cette corvée pénible et énergivore.

Débute alors pour moi une période infernale avec une moyenne de **50 à 70 heures de travail par semaine**, samedis, dimanches et jours fériés compris en sacrifiant toute autre activité : vie sociale, loisirs et rendez-vous médicaux, etc.

- Je tiens les délais tant bien que mal et l'envoie les fichiers PDF (couverture et pages intérieures) aux Éditions AMBRE à la **mi-septembre 2025**.

- Je m'attends à un retour de l'éditeur pour des corrections que je devrais faire. Il me fait un certain nombre de remarques techniques sur les marges intérieures insuffisante pour un si gros ouvrage, les débords

(images qui partent en dehors de la page) et certaines images qui risquent de pixelliser en raison de leur trop faible définition. Je m'apprête donc à réaliser ces corrections nécessaires pour lesquelles je dispose d'une bonne maîtrise technique.

- À ma grande (et désagréable) surprise, il confie ce travail à une autre personne et il la paie pour ces corrections.



- C'est **fin 2021** que j'avais réalisé une première maquette pour mon livre afin de poser un cadre qui définirait l'esprit de l'ouvrage.

Une première maquette n'est jamais totalement satisfaisante.

Je laisse mûrir ces ébauches pendant que je m'attaque aux images et aux textes.

J'y reviens à plusieurs reprises en **2023 et 2024** pour peaufiner ces maquettes.

- Après cette longue maturation, c'est en **septembre 2025** que je livre à mon éditeur la couverture définitive de l'ensemble de la mise en page de la première de couverture, du dos et de la quatrième de couverture, textes et images compris.

Mon éditeur installe rapidement l'image de la première de couverture sur les sites de vente en ligne dans les sites internet des grandes enseignes (Amazon, Fnac, Cultura, Leclerc, etc.) qui proposent le Grand Dictionnaire de la Lithothérapie en pré-commande avant sa parution.

- Satisfait par cette initiative, je lance gracieusement une campagne d'informations en **octobre, novembre et décembre 2025** : je publie quotidiennement, sans aucune aides de l'éditeur, sur mes pages Facebook professionnelles et sur 47 groupes amis spécialisés en lithothérapie, en médecines douces, en pratiques ésotériques (chamanisme, sorcellerie, etc.).

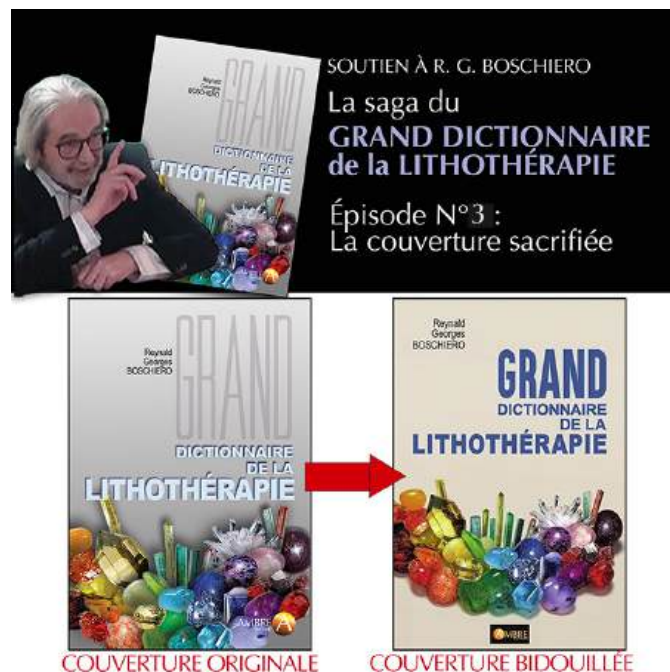
Cela me prend chaque matin quelques heures de travail. J'installe systématiquement un lien direct vers les sites internet qui proposent mon livre en prévente.

- Le jour de **Noël 2025**, je jette un petit coup d'œil au site internet d'Amazon et je constate que ma couverture a été radicalement modifiée, sans mon autorisation et avec le plus grand mépris de la Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.

- Je réagis immédiatement et j'envoie à l'éditeur le **27 décembre 2025** une lettre recommandée avec accusé de réception qui lui signifie que, dans ces conditions, je romps notre contrat s'il ne revient pas à la couverture originale que j'ai créée.

- Inquiet pour les corrections qu'il a entreprises dans le corps de l'ouvrage et pour la charte graphique que j'ai élaborée au cours de mes années de travail, je lui demande de m'envoyer le fichier original (PDF) pour solliciter mon accord avant impression.

- L'éditeur me répond que ma rupture de contrat est nulle et non avenue. Il fait valoir l'article 3 du contrat qu'il m'a fait signer qui stipule : « **L'Éditeur détermine le format des volumes, LEUR REPRÉSENTATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, etc..** ». Cet article est en infraction flagrante avec la Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique. Il est donc illégal.



On est en droit de considérer que la couverture du livre est un domaine qui pourrait paraître plus subjectif, voire futile. Il est pourtant tributaire de règles très concrètes, à savoir une culture artistique que j'ai acquise en plusieurs années d'études dans une école d'Arts Décoratifs. Cela va nous permettre de comparer la couverture originale que j'ai créée pour mon livre et la couverture bidouillée imposée par l'éditeur.

• LA COUVERTURE ORIGINALE :

Ainsi que je vous l'ai déjà signalé, elle a fait l'objet de nombreuses maquettes et d'une maturation de plusieurs années. En voici l'analyse sémiologique selon les critères requis par une culture artistique :

- Un fond gris discret, légèrement dégradé, plus clair en haut, plus dense en bas afin de lui donner une assise esthétique selon les lois de la gravitation. Dans les écoles d'art, on dit que le gris fait « chanter » les couleurs.

- Une grande image composée d'un assemblage d'une cinquantaine de pierres qui ont été détournées avant assemblage. Une ombre portée a été ajoutée à l'ensemble pour le décoller du fond gris et lui donner du relief. J'ai veillé à ce que les couleurs réelles des pierres soient

parfaitement respectées. Cette image part dans la coupe pour exprimer que cet assemblage n'est pas limitatif et que d'autres pierres peuvent déborder de ce cadrage. Ce travail de montage photographique m'a pris environ 10 heures.

- Le titre « Dictionnaire de la Lithothérapie » a été soigneusement élaboré afin qu'il soit en harmonie avec l'ensemble de la couverture et de la charte graphique intérieure, qu'il soit lisible et dominant : fond bleu ciel du texte, ombre portée noire pour le mettre en valeur, alignement à droite.

- Le mot « GRAND », destiné à différencier ce nouveau livre par rapport à la première version de 2006 du dictionnaire a été travaillé à de nombreuses reprises pour obtenir le résultat final, à savoir : couleur grise à peine plus foncée que le fond, typographie originale, discrète et rigoureuse.

- Le nom de l'auteur, très discret, est aligné à droite, presque au centre du mot « GRAND » après plusieurs essais, afin de respecter la cohérence géométrique de la page.

• LA COUVERTURE BIDOUILLÉE par l'éditeur :

Elle donne l'impression d'avoir été bâclée en quelques minutes sur un coin de la table de la cuisine, sans aucune réflexion, au pifomètre, sans aucun sens artistique.

- Le fond uni de couleur « coquille d'œuf » serait idéal pour un livre de recettes de cuisine pour l'élaboration de pâtisseries.

- L'image de l'assemblage de pierres : elle est esthétiquement plate (pas d'ombre portée pour la mettre en valeur) ridiculement petite et, de plus, elle a été anamorphosée, déformant ainsi la sphère rouge sombre en haut à droite en une forme ovale ainsi que les proportions de toutes les autres pierres. Quant aux couleurs des pierres, elles sont saturées et ne correspondent en rien aux couleurs réelles de ces pierres.

- Le titre « Dictionnaire de la Lithothérapie » est d'une typographie banale, sans recherche esthétique, de couleur unique trop sombre, inélégant, posé au hasard, juste pour avoir un titre.

- le mot « GRAND », de couleur similaire au titre, est bien trop grand. On ne voit que lui : il devient alors le titre principal du livre. Mon livre s'appelle donc désormais : « GRAND » et accessoirement « Dictionnaire de la Lithothérapie ». Ridicule !

Devant un tel mauvais goût, une telle négligence, un tel mépris pour la création artistique de l'auteur, une aussi flagrante infraction à la loi, j'ai rompu le contrat d'édition de ce livre... mais ce ne sont pas les seules raisons.



SOUTIEN À R. G. BOSCHIERO
La saga du
GRAND DICTIONNAIRE
de la LITHOTHÉRAPIE
Épisode N°4 :
Problèmes techniques



La **charte graphique** de la mise en page intérieure du livre avait été conçue **dès la fin de 2022** sur la base des éléments techniques fournis par l'éditeur, essentiellement le format du livre. Elle n'a subi que quelques rares adaptations techniques par la suite.

Les caractéristiques de cette charte :

- marges extérieures de 10 mm,
- marges intérieures de 10 mm, soient 20 mm au centre du livre (à la pliure),
- ces dimensions conditionnent la largeur des colonnes de texte et des images des barèmes avec une intervalle de 4 mm entre les colonnes et un corps 9 pour la typographie du texte courant afin de ne pas dépasser les 800 pages à la demande de l'éditeur.
- débord de 5 mm tout autour, programmé sur mon logiciel de mise en page. Ce débordement permet de faire déborder certaines images en dehors de marges jusque dans la coupe du livre afin d'optimiser les formats de ces images.

Depuis début 2022, j'ai systématiquement envoyé à mon éditeur les mises en pages réalisées au fur et à mesure de l'avancement de mon travail.

Il était donc parfaitement au courant depuis près de trois ans des caractéristiques de la mise en page des pages intérieures du livre.

Je n'ai jamais reçu le moindre commentaire de sa part, ni la moindre demande de modification de la mise en page ou des corrections des textes.

Ce n'est qu'en septembre 2025 quand je lui ai envoyé le fichier d'impression final (PDF) qu'il m'a fait remarquer que les marges intérieures étaient insuffisantes dans la pliure pour un ouvrage aussi volumineux et que le débord n'apparaissait pas sur le fichier PDF.

S'il m'avait signalé ce problème début 2023, il aurait été immédiatement résolu pour les quelques 600 pages

suivantes et je n'aurais eu que quelques 200 pages à modifier. On peut dire qu'il a fait preuve d'une négligence coupable en ne faisant pas son travail de contrôle.

Pour le débord, c'est facile à corriger et cela ne modifie en rien la mise en page. Mais pour l'augmentation des marges intérieures, cela pose problème : on peut diminuer les marges extérieures de un ou deux millimètres, l'espace entre les colonnes de texte de 0,5 à 1 mm, la largeur des colonnes d'environ 1 mm.

L'éditeur aurait même demandé à la personne qu'il avait chargée des corrections une augmentation de la taille des lettres du texte courant de 9 à 10 alors qu'il m'avait obligé à utiliser un corps 9 pour que le livre ne dépasse pas 800 pages (ce qui m'avait obligé à refaire toute la mise en pages sur environs 350 pages terminées) .

Ces modifications entraîneraient inévitablement une augmentation du nombre des pages et une refonte intégrale de cette mise en page complexe dans laquelle sont intégrées les milliers de fichiers des barèmes (pour chaque pierre analysée) qu'il faudra réintégrer un par un en ajustant leur largeur. C'est un travail colossal pour les 800 pages du livre qu'il avait décidé de confier à une autre personne, moyennant paiement.

D'après certaines rumeurs, cette personne, devant les difficultés rencontrées et sa faible rémunération, aurait abandonné le projet de refonte de la mise en page sous prétexte de problèmes de santé.

Alors, je me pose la question : **qu'est devenue la mise en page conformément à la charte graphique ?** J'ai demandé à l'éditeur de me fournir le fichier d'impression (PDF) final pour que je donne mon accord. Il a refusé catégoriquement.

Qu'à-t-il à cacher ?

J'ai une petite idée.

Peut-être aurait-il décidé de faire les modifications lui-même en usant de subterfuges, à savoir en modifiant radicalement la charte graphique et en faisant l'impasse sur les difficultés rencontrées, par exemple :

- en supprimant les barèmes intégrés au texte, ce qui lui ferait gagner de l'espace et du temps de travail. Cela lui permettrait de supprimer aussi la page explicative sur l'utilité des barèmes,

- en supprimant certaines images et notamment les images dites « décoratives ».

- en supprimant certains passages de mon texte ou en les modifiant,

- ou alors en augmentant le nombre de pages du livre en contradiction avec les limites qu'il m'avait imposées.

Vous allez me dire que mes soupçons sont fantasmagoriques mais, après les désagréables expériences que j'ai vécues, je suis devenu méfiant, voire complètement paranoïaque !

Je ne demande qu'à être rassuré : il suffirait que l'éditeur

me fournisse les fichiers PDF des pages intérieures du livre et de l'intégralité de la couverture (1ère, 4ème et dos) afin que je puisse les contrôler et éventuellement les avaliser.



En fouillant sur Internet je découvre enfin la quatrième de couverture de mon livre qui a été modifiée, comme la première de couverture. Je n'ai pas trouvé le dos de la couverture mais on imagine aisément qu'il est de la même veine.

Contrairement à ma couverture originale qui m'a pris plusieurs années de maturation et de réflexions (et pas mal d'heures de travail), c'est vulgaire, d'un extrême mauvais goût, bâclé en cinq minutes sur un coin de table, sans aucune recherche esthétique. Une honte !

Je fais une autre découverte consternante :

Les grandes enseignes comme Amazon, Cultura, Fnac, Leclerc et probablement d'autres qui proposaient le Grand Dictionnaire de la Lithothérapie en prévente ont reporté la livraison en septembre 2026.

Je rappelle que, selon mon éditeur, le livre devait paraître en octobre ou novembre 2025. Il m'avait mis la pression pour que je termine le PDF (fichier d'impression de toute la mise en page, couverture et les 800 pages intérieures hors corrections) en septembre 2025.

Malgré une énorme charge de travail, j'ai tenu les délais.

Depuis plus de quatre ans, j'envoyais systématiquement à l'éditeur les fichiers PDF au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Jamais je n'ai reçu en retour les moindres commentaires, ni sur les éventuelles corrections de texte, ni sur la mise en page, ni sur les normes techniques à respecter.

J'étais donc en droit de penser depuis plus de quatre ans que mon travail était correct, mais c'était sans compter avec la négligence de mon éditeur ou son incompétence.

Ce n'est qu'en octobre 2025 qu'il m'avise que des normes techniques n'ont pas été respectées : marge intérieures insuffisantes et débords de pages inexistantes sur le fichier PDF final. J'en ai parlé dans le paragraphe précédent de ce recueil.

Résultat : au lieu de m'en avoir informé dès les premières pages du livre, ce qui m'aurait permis de poursuivre mon travail selon les normes, nous nous retrouvons avec les 800 pages intérieures à refaire. Bien entendu, je suis disposé à faire ces modifications avec une rémunération justifiée, mais il confie ce travail à une autre personne (rémunérée) qui peine à accomplir cette mission et qui l'abandonne. J'ignore qui s'en charge depuis.

Des hypothèses qui deviennent une réalité :

Après avoir découvert que ma couverture originale avait été modifiée et massacrée, j'avais soupçonné mon éditeur d'avoir voulu simplifier ma mise en page très complexe, en conformité avec la charte graphique que j'avais élaborée.

C'est très probablement ce qui se passe car, même en simplifiant, mon livre ne paraîtra pas avec cet éditeur avant septembre 2026, le temps de bidouiller les 800 pages intérieures en les simplifiant jusqu'à la banalité alors que j'avais essayé d'en faire une œuvre d'art.

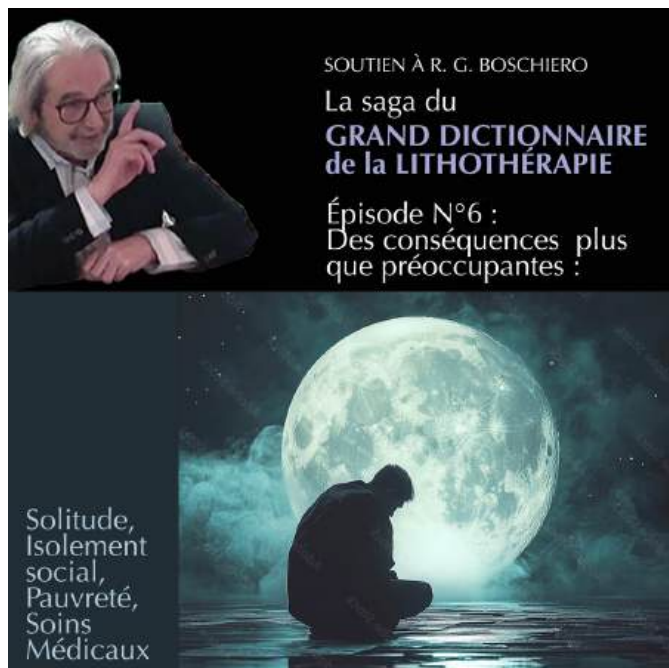
Cela se confirme puisque mon éditeur a refusé de me présenter le PDF des pages intérieures pour que je lui donne mon accord.

On est en droit de penser que, ce qui lui importe, c'est de vendre du papier sans se préoccuper de son contenu, en traitant l'auteur avec mépris.

L'éditeur commet une infraction grave à la Loi :

La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique est destinée à protéger les auteurs. Elle n'autorise pas un éditeur à modifier le travail de l'auteur quelques soient les termes du contrat : les termes de la loi sont dominants par rapport aux termes du contrat.

Nous sommes donc clairement face à une infraction. L'éditeur devrait donc être puni par la justice.



Vous avez compris que les problèmes que mon éditeur a générés par son inconséquence, son mépris et son manque de considération pour l'auteur que je suis ont eu sur ma vie des conséquences graves. Fort heureusement, je ne ressemble pas encore au SDF de cette photo mais je suis en bonne voie.

Je rappelle qu'il m'a payé la somme de 11 000 euros pour 5 ans de travail et environs 3600 heures, et 1500 euros d'avance sur droits lors de la signature du contrat en 2020, soit un total de 12 500 euros.

Si je décidais de changer d'éditeur, il me faudrait rembourser cette somme de 12 500 euros que je n'ai pas. De plus, selon le cabinet d'avocats que j'ai consulté, une action en justice ne pourrait avoir lieu qu'en Suisse (siège social de l'éditeur) selon les termes du contrat que nous avons signé. Le coût d'une telle procédure avec un avocat Suisse dans un tribunal Suisse pourrait être faramineux !

Cependant, je suis à la recherche d'un nouvel éditeur qui serait capable d'assumer ces charges, mais je ne rêve pas. Si vous avez une idée, n'hésitez pas à m'en faire part..

Maintenant, voyons avec objectivité ma situation présente et mon avenir incertain après 8 mois privés de revenus et plusieurs années de revenus minables accordés généreusement par mon éditeur, plusieurs mois de retard pour la parution du Grand Dico et un report de plusieurs mois du décompte de mes droits de l'année passée, je ne peux compter que sur une retraite d'un montant inférieur au « minimum vieillesse » car j'ai vécu longtemps hors du territoire français.

• La banque :

Comme je suis en permanence en dépassement du petit découvert qu'elle m'avait autorisé, elle rejette systématiquement mes prélèvements mensuels (remboursements de prêts, assurances, loyer, téléphone, électricité, etc.).

• **Ma carte bancaire de paiements** est bloquée sauf (pour le moment) pour mes achats alimentaires, hygiène et entretien, ou pharmaceutiques, s'ils ne dépassent pas une somme modeste.

• **Mes assurances** (habitation, décès, automobile, complémentaire santé) ont toutes été résiliées.

• **Le téléphone** : comme leurs factures n'ont pas été payées, Orange et Free me menacent de coupures pour le téléphone fixe et l'accès à internet, et le téléphone portable. Je suis en service retreint : je peux recevoir des appels mais je ne peux pas en émettre.

• **L'eau et l'électricité** : idem : menaces de coupures dans un logement « tout électrique » au cœur de l'hiver.

• **Mon automobile** en location longue durée avec option d'achat : j'ai payé tous les loyers pendant cinq ans mais je n'ai pas pu payer l'option d'achat depuis plusieurs mois. Conséquence : mon véhicule est considéré comme « volé » et il a été saisi par un huissier de justice.

Face à ces problèmes, je ne suis pas resté les bras ballants :

• **J'ai pris conseil** auprès d'une association caritative spécialisées dans l'aide à la résolution des cas de faillite personnelle.

• J'ai rencontré à plusieurs reprises une assistante sociale pour savoir si, dans de telles circonstances, je disposerais éventuellement de droits que je pourrais faire valoir.

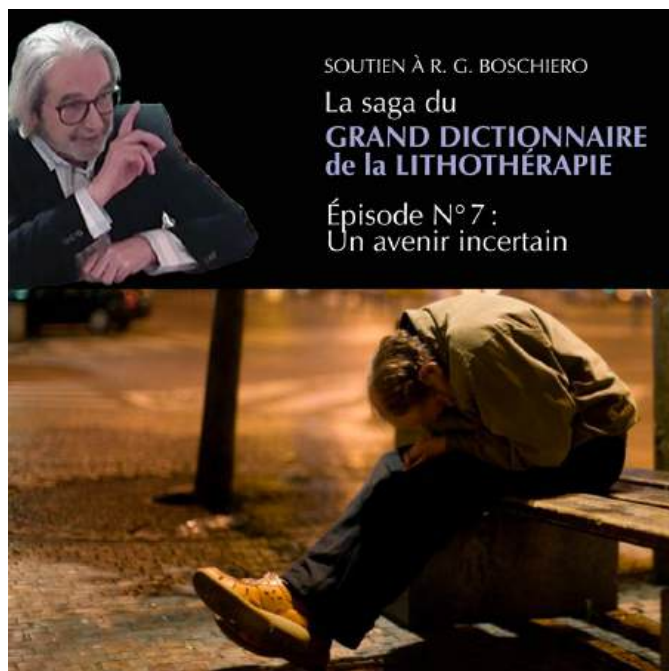
• J'ai commencé à monter avec elle un dossier de surendettement à la Banque de France alors que, pour le moment, j'ignore dans le détail quelles en seraient les conséquences.

Jamais je n'aurais imaginé que je pourrais un jour être victime d'une telle situation car je travaille beaucoup et avec plaisir.

La « course au fric » ne m'a jamais intéressé tant que je me contentais d'un revenu qui me permettait de vivre normalement, sans goût du luxe ou d'une représentation ostentatoire.

En conséquence, je suis un peu perdu dans cette jungle et, si vous avez des idées qui me permettraient d'en sortir, je tiendrai compte de vos conseils.

Une de mes amies très pauvre m'avait dit un jour : **« Être pauvre, c'est un travail à plein temps »**. Je confirme.



Si je n'ai jamais pratiqué la course à l'argent, c'est parce que j'ai toujours préféré naïvement me concentrer sur les valeurs humaines et celles du cœur dans mes relations sociales et professionnelles. Dans la mesure de mes possibilités, j'ai souvent aidé des proches dans le besoin.

Mais la réalité des pressions financières m'a rattrapé.

Comme vous le savez, ma situation s'est fortement dégradée ces dernières années et ma plus grande hantise est de me trouver **isolé de tout**.

C'est déjà le cas pour mon téléphone avec lequel je ne peux plus appeler personne..

C'est aussi le cas avec mon automobile qui a été **saisie par un huissier de justice**.

Or, j'habite en pleine campagne bretonne, sans transports en commun, sans commerces à proximité. Il ne m'est plus possible d'aller faire des courses alimentaires, de pouvoir consulter un médecin ou me rendre dans une pharmacie alors que j'ai des problèmes de santé. Et puis, quand on est dans un magasin et qu'on est confronté à un choix entre acheter des croquettes pour mon chat ou un flacon de shampoing, c'est évidemment le chat qui est prioritaire.

Bien que j'aie entretenu des relations sociales chaleureuses avec de nombreux lecteurs de mes livres et mes

anciens élèves, j'ai peu d'amis fidèles à proximité sur lesquels je peux compter de temps en temps. Je ne peux pas non plus compter sur ma famille : elle n'est pas nombreuse, elle est rare, dispersée et les revenus de ses membres ne leur permettent pas d'offrir de l'aide à qui que ce soit.

Je devais subir une grosse opération chirurgicale fin 2025. Cela n'a pas été possible et mon état de santé risque de se dégrader rapidement et très sévèrement. En bref, j'en suis à un stade où la solitude, l'isolement, la pauvreté, et la carence d'accès aux soins médicaux ont commencé à s'installer.

Heureusement, je suis résilient et j'ai réagi en espérant que ce ne soit pas trop tard :

- J'ai consulté une assistante sociale qui va peut-être pouvoir m'apporter un petit ballon d'oxygène.
- J'ai commencé à monter un dossier de surendettement à la Banque de France. Un travail colossal ! J'en ignore les conséquences mais cela devrait pouvoir m'aider si mon dossier est accepté.
- Des amis complaisants ont suggéré de monter une association loi 1901 sans but lucratif pour me soutenir. Les formalités sont en cours. Dès qu'elle sera officielle, je vous en informerai afin que vous puissiez la rejoindre.
- Ils m'ont aussi suggéré, dès que le l'association du Comité de soutien sera officielle, de monter une cagnotte en ligne pour faire face aux énormes frais qu'une action en justice va inévitablement générer dans le litige qui m'oppose à mon éditeur. Il me serait probablement possible de bénéficier d'une aide juridictionnelle en France (je me renseigne) mais s'il y a procès, c'est en Suisse (siège social de l'éditeur) que ça va se passer, avec un avocat suisse qui demandera des honoraires et je n'échapperai pas à des déplacements et des frais coûteux que je ne peux pas assumer.

Je ne manquerai pas de vous transmettre le lien dès que la cagnotte sera créée afin que votre générosité puisse l'alimenter.

Comme vous le voyez, j'ai grand besoin de votre soutien pour ne pas me laisser broyer par les réalités sociales, juridiques, législatives ou financières que j'ai longtemps ignorées auxquelles je suis désormais confronté.

Je ne manquerai pas de vous informer régulièrement de l'évolution de la situation.

Comment est-il possible d'aider Reynald G. BOSCHIERO ?

Il existe de nombreux moyens d'aider Reynald en fonction de vos possibilités.

En tout premier, il a **besoin de conseils** et surtout des conseils juridiques pour faire annuler par des moyens légaux la parution du Grand Dictionnaire de la Lithothérapie par les Éditions Ambre dont il ne reconnaît pas la paternité suite aux modifications réalisées par l'éditeur, sans autorisation de l'auteur et en infraction avec la Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.

Ensuite, lui permettre de choisir une autre maison d'éditions performante dont le comportement avec ses auteurs soit éthique et responsable pour éditer le Grand Dictionnaire de la Lithothérapie.
Vos suggestions seront les bienvenues.

Il a bien sûr besoin d'une **contribution militante** de votre part en vous demandant de diffuser largement le présent recueil (au format PDF) auprès de vos relations familiales et de vos amis pour faire connaître le problème. Plus nous serons nombreux plus l'action du Comité de Soutien sera efficace.



Il va de soi qu'il aura aussi besoin d'une **aide matérielle** qui pourrait se manifester de différentes manières.

Prioritairement, le Comité de Soutien aura **besoin d'une automobile** pour permettre à Reynald de résoudre ses problèmes de déplacements pour des formalités administratives, des rendez-vous médicaux, des achats alimentaires et surtout les impératifs juridiques (rendez-vous avec des conseillers, déplacements en Suisse devant les tribunaux, etc.).



N'importe quel véhicule ferait l'affaire, même un utilitaire, quelle que soit son apparence pourvu qu'il soit

roulant avec un contrôle technique à jour (vous imaginez facilement que les frais engendrés par des problèmes mécaniques seraient impossibles à assumer).

Si vous disposez d'un véhicule dont vous ne vous servez pas, il vous est possible de le **céder gracieusement au Comité de Soutien** ou de lui **prêter pendant une période définie**, le temps de résoudre les problèmes juridiques.

Merci de bien vouloir faire des propositions au Comité par email : soutien.a.rgb@gmx.fr



Il va de soi que nous vous invitons à **rejoindre le Comité de Soutien à RGB et à son Grand Dictionnaire de la Lithothérapie** en imprimant le formulaire de la dernière page de ce recueil, en le remplissant soigneusement et en le renvoyant au Comité :

- par email : soutien.a.rgb@gmx.fr

- par courrier postal :

Comité de Soutien à RGB

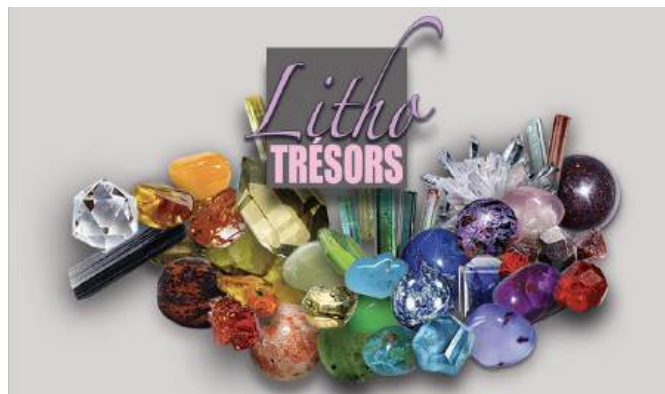
1, Rons Guelen - Le Miné - 56320 LE FAOUËT

Le prix de l'adhésion au Comité de Soutien est de 5,00€ par adhérent(e).

Cette somme est destinée à contribuer aux frais de fonctionnement de l'association.

Elle est payable par chèque bancaire, en espèces ou par virement bancaire (nous vous enverrons un RIB dès que le compte bancaire de l'association sera ouvert).

Le Comité a prévu de faire bénéficier ses adhérents de nombreux avantages, à savoir une **remise de 30%** sur tous leurs achats sur le site internet spécialisé en lithothérapie www.litho-tresors.fr :



- les pierres énergétiques et cristaux de soins.

- les stages de formation en lithothérapie :

<https://www.litho-tresors.fr/catalogue/formations-en-lithotherapie/stages-intsifs-6-jours/#consulter>

Nous vous expliquerons **comment procéder** afin de **profiter de votre remise de 30%** pour le paiement de vos achats sur le site afin que les sommes payées puissent alimenter directement le compte bancaire du Comité de Soutien.



Enfin, nous ouvrirons une **cagnotte en ligne** au nom de l'association «Comité de Soutien à RGB et au Grand Dictionnaire de la Lithothérapie» dès que l'association

sera officialisée au registre National des Associations.

Nous vous invitons chaleureusement à **faire preuve de générosité** dans la mesure de vos moyens pour couvrir essentiellement les actions en justice et les frais annexes générés : honoraires d'avocat, frais de justice, déplacements en Suisse, frais de déplacement et séjours.

D'après les estimations fournies par des conseillers juridiques compétents, l'ensemble de ces frais pourrait **dépasser les 20 000 € et atteindre les 60 000 € !...** ça ne sera pas facile, mais je ne doute pas que nous allons y arriver, que nous pourrons nous faire rendre justice et que le Grand Dictionnaire de la Lithothérapie pourra paraître bientôt dans sa version originale avec un nouvel éditeur.

Formulaire d'adhésion au Comité de Soutien à RGB



COMITÉ DE SOUTIEN À
REYNALD G. BOSCHIERO
Expert en lithothérapie, auteur, conférencier,
formateur, consultant médias
et au
**GRAND DICTIONNAIRE
de la LITHOTHÉRAPIE**
Association Loi 1901 sans but lucratif

Je soussigné NOM

Prénom

N°, Rue

Code Postal

Ville

email :

Tél :

Adhère à l'association «Comité de soutien à RGB et au
Grand Dictionnaire de la Lithothérapie»
1, Rons Guelen - Le Miné - 56320 LE FAOUËT - email : soutien.a.rgb@gmx.fr

Signature :

Cotisation 5,00 €, paiement : ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ Virement